AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

L'Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Mourad GUELLATYet Mr Wael KETATA.

BILAN ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

	Note	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
ACTIF					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	4.1	260 410	88 920	88 920	173 364
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	126 892	143 189	143 189	178 712
AC 3 - Créances sur la clientèle	4.3	2 783 583	2 769 346	2 769 346	2 753 222
AC 4 - Portefeuille-titre commercial	4.4	2 863	31 347	31 347	794
AC 5 - Portefeuille d'investissement	4.5	484 106	432 910	432 910	502 462
AC 6 - Valeurs immobilisées	4.6	42 382	43 643	43 643	44 717
AC7 - Autres actifs	4.7	76 435	85 036	85 036	126 658
TOTAL ACTIF		3 776 671	3 594 391	3 594 391	3 779 929
PASSIF					
PA 1 - Banque Centrale et CCP	4.8	244 120	96 134	96 134	203 040
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	185 317	260 762	260 762	292 465
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	2 438 252	2 406 208	2 406 208	2 449 052
PA 4 - Emprunts et Ressources spéciales	4.11	368 358	335 785	335 785	309 500
PA 5 - Autres passifs (*)	4.12	214 902	186 328	188 553	199 649
TOTAL PASSIF		3 450 949	3 285 217	3 287 442	3 453 706
CAPITAUX PROPRES					
CP 1 - Capital		100 008	100 008	100 008	100 008
CP 2 - Réserves		206 210	185 695	185 695	185 695
CP 4 - Autres capitaux propres		3	22	22	3
CP 6 - Résultat de l'exercice (*)		19 501	23 449	21 224	40 517
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.13	325 722	309 174	306 949	326 223
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 776 671	3 594 391	3 594 391	3 779 929

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.9)

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

	Note	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
PASSIFS EVENTUELS					
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.14	1 303 110	793 181	793 181	930 861
HB 2 - Crédits documentaires	4.15	218 326	244 679	244 679	240 766
HB 3 – Actifs donnés en garantie (*)	4.16	244 000	96 000	-	203 000
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		1 765 436	1 133 860	1 037 860	1 374 627
ENGAGEMENTS DONNÉS					
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.17	201 667	158 215	158 215	130 795
HB 5 - Engagements sur titres (Participations non libérées)	4.18	27	27	27	27
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		201 694	158 242	158 242	130 822
ENGAGEMENTS REÇUS					
HB 7 - Garanties reçues	4.19	2 499 536	1 935 751	1 935 751	2 032 441
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		2 499 536	1 935 751	1 935 751	2 032 441

^(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.9)

ÉTAT DE RÉSULTAT PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018 (EN MILLIERS DE DINARS)

	Notes	Semestre clos le 30/06/2018	Semestre clos le 30/06/2017 retraité	Semestre clos le 30/06/2017 publié	Exercice clos le 31/12/2017
Produits d'exploitation bancaire :				•	
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	4.20	109 894	88 381	88 381	188 166
PR 2 - Commissions	4.21	26 961	26 012	26 012	51 380
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.22	16 653	17 499	17 499	34 608
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	4.23	15 423	15 512	15 512	23 810
Total produits d'exploitation bancaire		168 931	147 404	147 404	297 964
Charges d'exploitation bancaire :					
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées (*)	4.24	(56 356)	(43 732)	(47 155)	(92 772)
CH 2 - Commissions encourues		(6 379)	(4 031)	(4 031)	(4 856)
Total charges d'exploitation bancaire		(62 735)	(47 763)	(51 186)	(97 628)
PRODUIT NET BANCAIRE		106 196	99 641	96 218	200 336
PR 5 / CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.25	(3 708)	(6 098)	(6 098)	(13 622)
PR 6/CH 5 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4.26	1 275	953	953	3 349
PR 7 - Autres produits d'exploitation		1 434	1 503	1 503	3 818
CH 6 - Charges de personnel		(46 319)	(42 753)	(42 753)	(84 494)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.27	(20 151)	(15 708)	(15 708)	(32 970)
CH8-Dotations aux amortissements des immobilisations		(4 212)	(3 923)	(3 923)	(8 234)
RESULTAT D'EXPLOITATION		34 515	33 615	30 192	68 183
PR 8 / CH 9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	4.28	155	160	160	(3 616)
CH 11 - Impôts sur les sociétés (*)	4.29	(13 652)	(10 326)	(9 128)	(20 954)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		21 018	23 449	21 224	43 613
PR 9 / CH 10 - Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	4.30	(1 517)	-	-	(3 096)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		19 501	23 449	21 224	40 517
Effets des modifications comptables		-	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		19 501	23 449	21 224	40 517
RESULTAT PAR ACTION (DT)	4.31	0,975	1,172	1,061	2,026

Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.9)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018

(EN MILLIERS DE DINARS)

	Notes	Semestre clos le 30/06/2018	Semestre clos le 30/06/2017	Exercice clos le 31/12/2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES <u>D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		154 452	129 244	273 676
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(61 481)	(49 806)	(98 027)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		85	86	(83)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(30 518)	(210 204)	(206 145)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		(11 147)	156 994	200 763
Titres de placement / Titres de transaction		(1 864)	270	29 979
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(63 991)	(99 145)	(182 433)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		65 736	6 893	(899)
Sommes versées à l'État		(17 548)	(17 077)	(14 331)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'exploitation		33 724	(82 745)	2 497
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES <u>D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		20 080	19 922	21 832
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		10 941	(23 426)	(84 195)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(1 721)	(2 332)	(7 704)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'investissement		29 300	(5 836)	(70 067)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Augmentation / diminution des ressources spéciales		58 649	47 773	21 472
Dividendes versés		(19 860)	-	(14 001)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités de financement		38 789	47 773	7 471
VARIATION DE TRÉSORERIE		101 813	(40 808)	(60 099)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		(143 086)	(82 987)	(82 987)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	4.32	(41 273)	(123 795)	(143 086)

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100.007.645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant été abrogée à son tour par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50,085% par BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Avant 2008, la banque enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b- Provision collective

En application de la circulaire n° 2012-20 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque a constitué au titre de l'exercice 2012 des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24.

La provision collective constituée par la banque s'élevait, au 31 décembre 2017, à 15 663 KDT.

Une provision complémentaire de **2 100 KDT** a été dotée au cours du 1^{er} semestre 2018. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 Juin 2018, à **17 763 KDT**.

c- Provisions individuelles additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la

classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes:

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

La provision additionnelle constituée par la banque, au 31 décembre 2017, s'élève à **19 003 KDT**. Au 30 juin 2018, ce montant s'élève à **19 969 KDT**.

Comptabilisation des revenus sur créances de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis « (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

- (i) <u>Le portefeuille-titres commercial</u>:
- a) <u>Titres de transaction</u>: Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) <u>Titres de placement</u> : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.
 - (ii) Le portefeuille d'investissement :
- a) <u>Titres d'investissements</u>: Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.

- b) <u>Titres de participation</u> : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) <u>Parts dans les entreprises associées</u> : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
- d) <u>Parts dans les entreprises liées</u>: ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- <u>Les titres de transaction</u>: Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- <u>Les titres de placement</u>: Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- <u>Les titres d'investissement</u> : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la banque, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

-	Immeubles	5 %
_	Fonds de commerce	5%
_	Travaux	10 %
-	Coffres forts	5 %
-	Matériel de transport	20%
-	Équipements de bureaux	20%
-	Matériels informatiques	25 %
-	Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
_	Logiciels informatiques	33 %
-	Logiciel ATLAS II	20 %

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 100 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

3.7 Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2018 à **11 899 KDT**.

En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évalué les dits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

3.9 RETRAITEMENTS OPERES POUR LES BESOINS DE LA COMPARABILITE

Au 30 Juin 2018, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30 Juin 2017 :

Retraitements du bilan :

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
PA 5 Autres p	assifs	188 553	(2 225)	186 328
Provisions		23 154	6 245	29 399
	Reclassement de la provision pour ongés à payer de la rubrique comptes de régularisation à la rubrique provisions	-	6 245	-
Comptes de r	Comptes de régularisation		(8 470)	101 053
Reclassement de la provision pour congés à payer de la rubrique comptes de régularisation à la rubrique provisions		-	(6 245)	-
F	Retraitement des autres charges à payer suite au report du paiement de la cotisation au FGDB à l'année 2018	-	(3 423)	-
Retraitement de l'impôt sur le bénéfice suite au report du paiement de la prime FGDB à l'année 2018		-	1 198	-

Retraitement des engagements hors bilan :

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
HB 3 Actifs donnés en garantie		-	96 000	96 000
Présentation des actifs donnés par la banque en garantie		-	96 000	-

Retraitements de l'état de résultat :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement	
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées		47 155	(3 423)	43 732	
Retraitement des intérêts encourus suite au report du paiement de la cotisation au FGDB à l'année 2018		-	(3 423)	-	
CH 11 Impôts sur les sociétés		9 128	1 198	10 326	
Retraitement de l'impôt sur le bénéfice suite au report du paiement de la prime FGDB à l'année 2018		-	1 198	-	

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

NOTE 4.1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2018 un montant de 260 410 KDT contre 88 920 KDT au 30 Juin 2017 et s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse	25 819	30 253	24 919
Comptes ordinaires BCT	234 591	58 667	148 445
TOTAL EN KDT	260 410	88 920	173 364

NOTE 4.2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2018 un montant de 126 892 KDT contre 143 189 KDT au 30 Juin 2017 et se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banque Centrale	78 545	96 726	127 374
Banques de dépôts	-	14 836	-
Banques non-résidentes	48 343	31 623	51 333
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	4	4	5
TOTAL EN KDT	126 892	143 189	178 712

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	-	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banque Centrale	78 545	-	-	-	78 545
Banques non résidentes	48 343	-	-	-	48 343
Créances rattachées	4	-	-	-	4
TOTAL EN KDT	126 892	-	-	-	126 892

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Banque Centrale (1)	-	-	78 545	78 545

ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES (1) + (2) + (3)	45 326	-	81 566	126 892
- Créances rattachées sur comptes Nostri	-	-	4	4
Créances Rattachées (3)	-	-	4	4
- Comptes LORI	2 237	-	-	2 237
- Comptes Nostri	43 089	-	3 017	46 106
Banques non résidentes (2)	45 326	-	3 017	48 343
- Placements en devises	-	-	78 545	78 545

NOTE 4.3– CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 2 783 583 KDT contre à 2 769 346 KDT au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille escompte	(1)	2 466 123	2 493 295	2 510 504
- Activités hors leasing		2 312 655	2 343 703	2 365 581
- Activité de leasing		153 468	149 592	144 923
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	227 767	178 114	161 986
Crédits sur ressources spéciales	(3)	38 094	45 741	42 140
Autres crédits à la clientèle	(4)	224 300	215 867	211 088
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		10 872	10 876	7 416
TOTAL BRUT EN KDT		2 967 156	2 943 893	2 933 134
Moins : Agios réservés classes 2, 3&4		(16 488)	(15 561)	(16 186)
Moins : Provisions	(5)	(167 085)	(158 986)	(163 726)
- Provisions individuelles		(149 322)	(144 606)	(148 063)
dont provisions additionnelles		(19 969)	(18 700)	(19 003)
- Provision collective		(17 763)	(14 380)	(15 663)
TOTAL NET EN KDT	(6)	2 783 583	2 769 346	2 753 222

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2018 à 224 300 KDT contre un solde de 215 867 KDT au 30 Juin 2017 et s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances douteuses	181 120	176 023	182 275
Valeurs impayées	29 358	24 404	17 538
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	13 102	15 216	10 368
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	720	224	907
	224 300	215 867	211 088

(i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collective et individuelle)

Provisions au 31 Décembre 2017	163 726
Dotations sur provisions individuelles	4 271
Dont provisions additionnelles	1 299
Dotations sur provision collective	2 100
Reprises sur provisions	(3 012)
Provisions au 30 Juin 2018	167 085

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 Juin 2018 :

Engagement total créances classées C0 et C1	2 766 095
Engagement total des créances classées C2, C3 et C4	201 061
Engagement Total Brut	2 967 156
Moins : Agios réservés sur créances classées	(16 488)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	2 950 668
Moins : provisions individuelles	(149 322)
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 801 346
Moins : Provision collective	(17 763)
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 783 583

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon la classification se présente comme suit au 30 Juin 2018 :

Engagement total créances Bilan classées C0 et C1	2 766 095
Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1	382 915
Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4	201 061
Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4	3 531
Engagement Total Brut	3 353 602
Moins : Agios réservés sur créances classées	(16 488)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	3 337 114
Moins : Provisions individuelles (Bilan)	(149 322)
Moins: Provisions individuelles (Hors Bilan)	(1 695)
Total provisions individuelles	(151 017)
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	3 186 097
Moins: Provision collective	(17 763)
Total des engagements nets d'agios et des provisions	3 168 334

NOTE 4.4– PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL

Le solde de ce poste s'élève à 2 863 KDT au 30 Juin 2018 contre 31 347 KDT au 30 Juin 2017 et s'analyse comme suit:

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Bons de trésor à court terme	2 392	29 706	-
Titres de placement à revenu variable	404	794	794
Créances rattachées	67	847	-
TOTAL EN KDT	2 863	31 347	794

NOTE 4.5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2018 à 484 106 KDT contre 432 910 KDT au 30 Juin 2017 et s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres de participation (i)	25 656	34 430	34 406
Parts dans les entreprises liées (ii)	6 510	6 753	6 788
Titres d'investissement	444 086	382 822	444 710
Titres en Portage	39	44	39
Créances rattachées aux titres d'investissement	10 318	12 619	19 007
TOTAL BRUT	486 609	436 668	504 950
Moins : Provision pour dépréciations des titres	(2 503)	(3 758)	(2 488)
TOTAL NET (iii)	484 106	432 910	502 462

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Raison Sociale	VC au 30/06/2018 (en KDT)
JINENE	6 667
YASMINE	4 665
NOUVELLE SOTIM	4 000
SIDI OTHMEN	2 835

Total des titres de participation	25 656
GENIE CLIMATIQUE	1
IDE	3
BOWDEN	5
SIMAC	5
STCT	7
HUILE DE MORNAG	13
FRDCM	23
EPAC COMMUNICATION	30
SCHNEIDER	48
SOTUPILE	63
SICAB	100
COTUNACE	100
SEDAT	115
DEMURGER	120
EL KANAOUET	128
TDS 'TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR'	150
TAPARURA (SEACNVS)	150
AST	197
SABA	1 250
TAZOGHRANE	1 333
SIDCO-SICAR	1 648
SAOUEF	2 000

⁽ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2017	Créances rattachées 2017	Total au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions / autres sorties	Valeur brute au 30/06/2018	Créances rattachées au 30/06/2018	Total au 30/06/2018	Provisions au 31/12/2017	Dotations au 30/06/2018	Reprises sur provisions au 30/06/2018	Cumul des provisions au 30/06/2018	VCN au 30/06/2018
Titres d'investissement	416 766	18 236	435 002	32 799	(47 659)	420 142	9 582	429 724	-	-	-	-	429 724
Emprunt National	16 000	518	16 518	-	(4 518)	12 000	24	12 024	-	-	-	-	12 024
Titres de participations	34 406	1	34 406	-	(8 750)	25 656	1	25 656	(1 867)	1	-	(1 867)	23 789
Parts dans les entreprises liées	6 788	1	6 788	21	(299)	6 510	1	6 510	(621)	(42)	27	(636)	5 874
SICAR Fonds gérés	11 944	250	12 194	-	(250)	11 944	707	12 651	-	-	-	-	12 651
Participation en rétrocession	39	3	42	-	(3)	39	5	44	-	-	-	-	44
Total en KDT	485 943	19 007	504 950	32 820	(61 479)	476 291	10 318	486 609	(2 488)	(42)	27	(2 503)	484 106

NOTE 4.6 – VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées ont atteint 42 382 KDT au 30 Juin 2018 contre 43 643 KDT au 30 Juin 2017 et s'analysent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Valeurs brutes en début de période	176 648	172 282	172 282
Acquisitions	1 897	2 499	7 908
Cessions / Apurements	(675)	(3 426)	(3 542)
Valeurs brutes en fin de période	177 870	171 355	176 648
Amortissements	(135 488)	(127 712)	(131 931)
Valeurs nettes en fin de période	42 382	43 643	44 717

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2018 se présente comme suit :

LIBELLE	V. Brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cession/ Apurement	Reclassements	V. Brute au 30/06/2018	Total Amortissement 2017	Dotation/ Reprise 2018	Cession	Total Amortissement 30/06/2018	V.C. N au 30/06/2018
Immobilisations Incorporelle	48 781	766	-	30	49 577	(45 116)	(1 190)	-	(46 306)	3 272
Agencements et aménagements	42 124	322	(26)	23	42 443	(33 148)	(931)	25	(34 054)	8 389
Immobilisations d'exploitation	38 801	-	-	-	38 801	(21 770)	(686)	-	(22 456)	16 345
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	-	783	(516)	(16)	-	(532)	251
Terrain	5 825	-	-	-	5 825	-	-	-	-	5 825
Matériel de Transport	2 226	-	(355)	(12)	1 859	(1 472)	(124)	336	(1 260)	599
Fonds de Commerce	1 036	-		-	1 036	(583)	(16)		(599)	437
Mobilier et Matériels	34 984	142	(294)	244	35 076	(29 326)	(1 249)	293	(30 282)	4 794
Immobilisations en cours	2 088	667	-	(285)	2 470	-	-	-	-	2 470
TOTAL EN KDT	176 648	1 897	(675)	-	177 870	(131 931)	(4 212)	654	(135 488)	42 382

NOTE 4.7 – AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 76 435 KDT au 30 Juin 2018 contre 85 036 KDT au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Débiteurs divers	(i)	43 806	37 161	40 217
Comptes de régularisation	(ii)	27 480	29 245	39 297
Comptes de Stocks		423	251	368
Créances prises en charge par l'État		924	1 106	924

Charges à répartir		102	78	65
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	4 512	17 664	46 423
Total brut des autres actifs		77 247	85 505	127 294
Provisions pour dépréciation des autres actifs		(812)	(469)	(636)
Total net des autres actifs		76 435	85 036	126 658

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Prêts et avances au personnel	36 459	31 152	33 854
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	1262	396	380
Retenue à la source	192	233	191
Autres débiteurs divers	5 893	5 380	5 792
Total des débiteurs divers	43 806	37 161	40 217

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Charges payées ou comptabilisées d'avance	750	643	1 013
Produits à recevoir	4 212	2 758	2 439
Compensations reçues	2 443	476	2 273
Débits à régulariser et divers	20 075	25 368	33 572
Total des Comptes de régularisation	27 480	29 245	39 297

(iii) Le solde des comptes exigibles s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille encaissement	163 369	147 918	179 257
Comptes exigibles après encaissement	(158 857)	(130 254)	(132 834)
Total comptes exigibles après encaissement	4 512	17 664	46 423

NOTE 4.8 – BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de ce poste s'élève à 244 120 KDT au 30 Juin 2018 contre 96 134 au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunts au jour le jour et à terme	244 000	96 000	203 000
Dettes rattachées	120	134	40
Total en KDT	244 120	96 134	203 040

NOTE 4.9 – DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de ce poste a atteint 185 317 KDT au 30 Juin 2018 contre 260 762 KDT au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banques de dépôt	(1)	45 000	45 000	45 000
Banques non-résidentes	(2)	139 570	214 900	247 157
Organismes financiers spécialisés	(3)	327	411	242
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		420	451	66
Total en KDT		185 317	260 762	292 465

(1) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunts au jour le jour et à terme	45 000	45 000	45 000
Total Banques de dépôt en KDT	45 000	45 000	45 000

(2) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes ordinaires	9 025	12 805	15 454
Emprunts au jour le jour et à terme	130 545	202 095	231 703
Total banques non-résidentes en KDT	139 570	214 900	247 157

(3) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes ordinaires	327	411	242
Total en KDT	327	411	242

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires:	8 981	-	44	9 025
- Comptes NOSTRI	7 189	-	44	7 233
- Compte LORI	1 792	-	-	1 792
Emprunts	130 545	_	45 000	175 545
Total Établissements Bancaires	139 526	-	45 044	184 570
Avoirs en compte	-	-	327	327
Emprunts	-	-	-	-
Total Établissement Financiers	-	-	327	327
Créances rattachées sur les prêts	-	-	420	420
Créances rattachées sur comptes NOSTRI	-	-	-	-
Total Créances Rattachées	-		420	420
TOTAL GÉNÉRAL EN KDT	139 526	-	45 791	185 317

NOTE 4.10 – DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Le solde de cette rubrique a atteint 2 438 252 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 2 406 208 KDT au 30 Juin 2017. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes à vue	<i>(i)</i>	1 403 786	1 456 492	1 465 640
Comptes d'épargne	(ii)	688 905	621 910	639 541
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	193 610	228 577	192 403
DAT/BC échus non remboursés		5 061	4 423	6 049
Autres sommes dues à la clientèle		64 524	40 364	77 902
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	80 500	52 000	66 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		1 866	2 442	1 517
Total des dépôts et avoirs de la clientèle en KDT		2 438 252	2 406 208	2 449 052

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Compagnies d'assurances	8 348	9 352	8 600
Entreprises publiques	267 136	320 758	265 479
Autres clientèles commerciales	319 634	337 515	386 228
Comptes de non-résidents	443 803	450 547	454 676
Clients particuliers	364 865	338 320	350 657
Total des comptes à vue en KDT	1 403 786	1 456 492	1 465 640

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	591 994	533 522	550 019
Comptes d'épargne investissement		61	86	87
Comptes d'épargne logement		55 356	51 320	50 905
Autres	(b)	41 494	36 982	38 530
Total des comptes d'épargne en KDT		688 905	621 910	639 541

- (a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.
- (b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...etc.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Bons de caisse	109 084	88 102	95 698
Dépôts à terme	69 808	126 288	77 748
Placements en devises	14 718	14 187	18 957
Total CAT/BC et autres produits financiers en KDT	193 610	228 577	192 403

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Entreprises étatiques	20 000	2 500	13 000
Sociétés privées	60 500	49 500	53 000
Total des certificats de dépôts en KDT	80 500	52 000	66 000

NOTE 4.11 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Le solde de cette rubrique a atteint 368 358 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 335 785 KDT au 30 Juin 2017. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunt Obligataire	23 980	32 140	29 980
Ressources Étatiques :	4 968	4 988	5 056
- FOPRODI	211	211	211
- FONAPRA	4 757	4 777	4 845
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat :	15 494	25 916	21 161
- Ligne PROPARCO	35	297	144
- Lignes CFD	15 459	25 619	21 017
Crédit BIRD	316	316	316
Ligne BIRD BCT dédié au leasing	7 314	8 456	7 886
Ligne BAD BCT	7 871	8 656	8 299
Fonds BNPP	56 553	73 831	65 968
Fonds Premier logement BCT	114	-	171
Ligne FOPROLOG	457	-	-
Emprunt PROPARCO	68 656	78 464	78 464
Ligne BERD	55 383	77 655	67 883
Ligne BERD 2	89 023	-	-
Emprunt AFD	14 741	-	-
Ligne FADES BCT	12 620	12 620	12 620

Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	368 358	335 785	309 500
Dettes rattachées à des ressources spéciales	1 660	1 597	1 614
- Ligne NATIXIS	3 108	3 151	3 129
- Encours FADES	197	225	215
- Ligne K F W	5	9	7
- Ligne BEI	844	1 504	1 212
- Ligne Espagnole	1 927	2 811	2 190
- Ligne FODEP	13	13	13
- Ligne Italienne	2 665	2 984	2 867
Autres fonds extérieurs :	8 759	10 697	9 633

NOTE 4.12 - AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 214 902 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 186 328 KDT au 30 Juin 2017. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 Publié	31/12/2017
Provisions	(1)	29 514	29 399	23 154	29 292
Comptes de régularisation	(2)	131 780	101 053	109 523	100 000
Créditeurs divers		53 608	55 876	55 876	70 357
TOTAL EN KDT		214 902	186 328	188 553	199 649

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	1 695	1 649	1 649	2 096
Provisions pour risques et charges	8 371	10 692	10 692	8 438
Provisions pour congés à payer	7 549	6 245	-	7 549
Provisions pour départ à la retraite	11 899	10 813	10 813	11 209
TOTAL PROVISIONS EN KDT	29 514	29 399	23 154	29 292

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
Charges à payer	42 633	44 505	46 730	38 852
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 550	3 725	3 725	645
Crédits à régulariser et divers	86 597	52 823	59 068	60 503
	131 780	101 053	109 523	100 000

NOTE 4.13 - CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2018, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 Juin 2018 à 325 772 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Capit		Réserve	Réserves à régime spécial		Autres	Autres	Résultat	
Libellé	social légale Réserves Réserves réserves capitau	capitaux propres	net de l'exercice	Total				
Capitaux Propres au 31-12-2017	100 008	10 000	1 402	53 099	121 194	3	40 517	326 223
Réserves à régime spécial	-	-	-	(5 063)	5 063	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	-	-	40 517	-	(40 517)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	(20 002)	-	-	(20 002)
Résultat au 30-06-2018	-	-	-	-	-	-	19 501	19 501
Capitaux Propres au 30/06/2018	100 008	10 000	1 402	48 036	146 772	3	19 501	325 722

NOTE 4.14 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2018 un montant de 1 303 110 KDT contre un solde de 793 181 KDT au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
En faveur d'établissements bancaires et financiers	1 122 707	602 905	755 364
En faveur de la clientèle	180 403	190 276	175 497
- Cautions fiscales	18 991	17 604	19 079
- Cautions pour marchés	90 854	93 408	90 525
• En devises	11 099	11 070	8 686
• En dinars	79 755	82 338	81 839
- Cautions douanières	23 425	27 030	24 805
- Cautions diverses	35 973	44 676	32 599
• En devises	24 106	32 258	19 745
• En dinars	11 867	12 418	12 854
- Obligations cautionnées	11 160	7 558	8 489
	1 303 110	793 181	930 861

NOTE 4.15 - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le solde de cette rubrique a atteint 218 326 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 244 679 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	9 877	41 320	11 459
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	208 449	203 359	229 307
- Ouverture de crédits documentaires	170 844	144 421	196 401
 Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur 	37 605	58 938	32 906
TOTAL CRÉDITS DOCUMENTAIRES EN KDT	218 326	244 679	240 766

NOTE 4.16 - ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif auprès de la BCT. Le solde de cette rubrique se détaille au 30 Juin 2018 comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
Effets refinançables donnés en garantie	137 240	-	-	119 000
BTA donnés en garantie	106 760	96 000	-	84 000
Total	244 000	96 000	-	203 000

NOTE 4.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE

Il s'agit des accords de financement et des ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2018, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 201 667 KDT contre 158 215 KDT au 30 Juin 2017.

NOTE 4.18- ENGAGEMENTS SUR TITRES (PARTICIPATIONS NON LIBÉRÉES)

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
FRDCM	8	8	8
TOTAL EN KDT	27	27	27

NOTE 4.19 - GARANTIES REÇUES

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Garanties reçues de l'État et des compagnies d'assurances	151 930	165 597	165 705
Garanties reçues des banques	1 317 632	860 666	986 992
- Garanties reçues des banques non résidentes	1 317 632	860 666	986 992
Nantissement titres	48 564	74 133	47 364
Garanties reçues de la clientèle	981 410	835 355	832 380
Total des garanties reçus en KDT	2 499 536	1 935 751	2 032 441

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2018 comme suit :

Achat au comptant	16 714 KDT
Vente au comptant	14 730 KDT

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2018 comme suit :

Achat à terme	83 013 KDT
Vente à terme	44 877 KDT

NOTE 4.20 - INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Le solde de cette rubrique s'élève à 109 894 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 88 381 KDT au 30 Juin 2017. Ce poste s'analyse comme suit :

		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	<i>(i)</i>	1 399	511	1 459
Produits sur opérations de crédit	(ii)	103 503	81 490	175 803
Revenus assimilés	(iii)	4 992	6 380	10 904
Total des intérêts et revenus assimilés		109 894	88 381	188 166

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Marché Monétaire au jour le jour	404	225	406

Total des produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	1 399	511	1 459
Autres	393	120	335
Marché Monétaire en devises	602	166	718

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	86 913	67 128	145 874
Comptes courants débiteurs	9 179	6 686	14 924
Leasing	6 627	6 701	13 307
Crédits sur ressources extérieures	568	705	1 202
Créances douteuses ou litigieuses	216	270	496
Total des Produits sur opérations de crédit	103 503	81 490	175 803

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 158	2 968	5 908
Commissions de découverts	854	1 317	2 367
Commissions sur billets de trésorerie	69	64	135
Report-Déport	780	1 980	2 709
Autres Intérêts assimilés	131	51	(215)
Total des revenus assimilés	4 992	6 380	10 904

NOTE 4.21 - COMMISSIONS

Le solde de cette rubrique s'élève à 26 961 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 26 012 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	21 202	20 776	40 454
Commissions de tenues de comptes	2 414	2 313	4 659
Commission sur opération de change manuel	80	132	272
Autres commissions	3 265	2 791	5 995
Total des commissions en KDT	26 961	26 012	51 380

NOTE 4.22 - GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 16 653 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 17 499 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Gains sur opérations BTA-BTCT	58	654	1220
Gains de change	29 133	20 344	41 940
Pertes de change	(12 538)	(3 499)	(8 552)
Total en KDT	16 653	17 499	34 608

NOTE 4.23 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Ce poste totalise au 30 Juin 2018 un montant de 15 423 KDT contre 15 512 KDT au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	14 301	13 978	21 741
dont Intérêts sur BTA	12 746	9 545	21 741
Dividendes sur portefeuille titres de participation	630	920	969
Intérêts sur emprunt national	491	613	1 097
Intérêts sur titres en portage	1	1	3
total des revenus du portefeuille d'investissement	15 423	15 512	23 810

NOTE 4.24 - INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Le solde de cette rubrique s'élève à 56 356 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 43 732 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	10 292	4 141	4 141	12 225
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	32 079	24 836	24 836	53 231
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	10 229	8 027	8 027	16 096
Charges assimilées	3 756	6 728	6 728	11 220
Cotisation au fonds de dépôts des garanties bancaires	-	-	3 423	-
Total des intérêts encourus et charges assimilées	56 356	43 732	47 155	92 772

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôts à vue	8 136	5 948	13 577

Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers	5 607	6 239	12 392
Comptes d'épargne	15 998	10 531	23 002
Certificats de dépôts	2 338	2 118	4 260
Total des intérêts sur les dépôts de la clientèle	32 079	24 836	53 231

NOTE 4.25 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 708 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 6 098 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux provisions (i)	7 289	10 180	26 415
dont provisions additionnelles	1 299	926	1 824
Reprises sur provisions (ii)	(3 532)	(3 994)	(16 004)
dont provisions additionnelles	(333)	(409)	(1 002)
et dont provisions sur créances radiées	-	-	(3 612)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	7	4	40
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	135	81	130
Créances radiées	-	-	3 692
Récupération sur créances radiées	(191)	(173)	(651)
Total en KDT	3 708	6 098	13 622

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2018 se détaillent comme suit :

	30/06/2018
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	4 271
Dont provisions additionnelles	1 299
Dotations à la provision collective	2 100
Dotations aux provisions individuelles (Hors Bilan)	6
Dotations aux provisions pour risques et charges	46
Dotations aux provisions des autres actifs courants	176
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	690
Total des dotations aux provisions en KDT	7 289

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2018 se détaillent ainsi :

	30/06/2018
Reprises sur provisions des créances douteuses (Bilan)	3 012
dont provisions additionnelles	333
Reprises sur provisions des créances douteuses (Hors bilan)	407

Reprises sur provisions pour risques et charges	113
Total des reprises sur provisions en KDT	3 532

NOTE 4.26 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique s'élève à (1 275) KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de (953) KDT au 30 Juin 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Étalement Prime / Titres d'investissement	(1 290)	(835)	(1 960)
Dotation aux provisions	42	-	307
Reprises sur provisions	(27)	(41)	(1 618)
Plus ou moins-value sur cession de titres d'investissement	-	(77)	(78)
Total en KDT	(1 275)	(953)	(3 349)

NOTE 4.27 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 151 KDT au 30 Juin 2018 contre un solde de 15 708 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôts et taxes	737	594	1 202
Contribution au Fonds de garantie des dépôts	3 295	-	-
Travaux, fournitures et services extérieurs	9 458	9 335	18 835
Transport et déplacement	498	507	1050
Frais divers de gestion	6 111	5 130	11 360
Autres charges d'exploitation	52	142	523
Total en KDT	20 151	15 708	32 970

NOTE 4.28 - SOLDE EN GAIN PROVENANT DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 155 KDT au 30 Juin 2018 contre 160 KDT au 30 Juin 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Plus-value sur cession d'immobilisations	155	160	173
Autres pertes ordinaires	-	-	(3 789)
Total en KDT	155	160	(3 616)

NOTE 4.29 – IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés au 30 Juin 2018 totalise 13 652 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	34 670
+ Réintégrations	10 244
- Déductions	(6 990)
Résultat fiscal	37 924
Impôt sur les bénéfices (35%)	13 273
Contribution Sociale de Solidarité (1%)	379
TOTAL	13 652

NOTE 4.30 – PERTE PROVENANT DES ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 48 de la loi de finances pour la gestion 2018, il a été institué une contribution conjoncturelle exceptionnelle au titre de l'exercice 2018.

La charge de contribution, non déductible fiscalement, relative au premier semestre 2018 s'élève à 1 517 KDT.

NOTE 4.31 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période close le 30 Juin 2018, se présentent comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017 retraité	30/06/2017 publié	31/12/2017
Résultat net attribuable aux actionnaires	19 501	23 449	21 224	40 517
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Résultat de base par action (en DT)	0,975	1,172	1,061	2,026

NOTE 4.32 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Au 30 Juin 2018, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de (41 273) KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse	25 819	30 253	24 919
Banque Centrale (comptes ordinaires)	234 591	58 667	148 445
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	48 342	31 623	51 333
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	78 545	96 726	127 374
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	-	14 836	-
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	(244 000)	(96 000)	(203 000)
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	(45 000)	(45 000)	(45 000)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(9 025)	(12 805)	(15 454)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(130 545)	(202 095)	(231 703)
Total en KDT	(41 273)	(123 795)	(143 086)

NOTE 4.33 – PARTIES LIÉES

Un contrat conclu avec BNP **PARIBAS** portant amendement à la convention d'« Assistance technique – prestations ponctuelles », aux contrats cadres « Applications et prestations de services informatiques » et aux contrats d'applications liés a été signé le 30 décembre 2014 et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015. Celui-ci prévoit que la somme des charges liées à la maintenance évolutive/applicative des applications régies par les contrats cadres et contrats y afférents, ainsi que les charges régies par la convention d'assistance technique prestations ponctuelles, ne saurait dépasser 2,5% du Produit Net Bancaire de l'UBCI, tel que présenté dans les États Financiers approuvés de l'UBCI au titre de l'exercice précédent.

Le montant constaté au titre de ces conventions parmi les charges au 30 juin 2018 est de 2 504 KDT.

Par ailleurs, une charge de 2 784 KDT a été comptabilisée au titre des commissions de garantie émise par BNP PARIBAS au profit de l'UBCI.

NOTE 4.34 – PASSIFS ÉVENTUELS

La banque a reçu en date du 29 janvier 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2014 à 2016.

Jusqu'à la date des présents états financiers, l'administration fiscale n'a pas notifié les résultats de ladite vérification.

La banque a constitué une provision forfaitaire de 4 900 KDT en couverture du risque latent pouvant être associé à cette situation. Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

NOTE 4.35 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2018. Par conséquent, ils ne reflètent, pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2018 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 325 722 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 19 501 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » arrêté au 30 juin 2018, ainsi que du compte de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie «UBCI» au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Passif relatif au contrôle fiscal:

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note 4.34 « Passifs éventuels », la banque a reçu en date du 29 janvier 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes au titre de la période allant de 2014 à 2016.

Jusqu'à la date du présent rapport, l'administration fiscale n'a pas notifié les résultats de ladite vérification.

La banque a constitué une provision forfaitaire de 4 900 KDT en couverture du risque latent pouvant être associé à cette situation. Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 29 Août 2018

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad GUELLATY et Associés

Mourad GUELLATY

DELTA CONSULT
Wael KETATA